

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET D'INGÉNIERIE

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

**Procès-verbal de la 357^e réunion ordinaire
de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et
d'ingénierie,
tenue à Gatineau le 23 juin 2025 à 13h30
par visioconférence Zoom**

Département d'informatique et d'ingénierie

Procès-verbal de la 357^e Assemblée départementale ordinaire du Département d'informatique et d'ingénierie, tenue à Gatineau le mercredi 23 juin 2025 à 13 h 30 par visioconférence Zoom.

MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS	SABBATIQUE
ADI, Kamel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ALLILI, Mohand Saïd	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BAAZIZ, Nadia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BENYAHIA, Ilham	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BERKANE, Soulaimane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BOUHADDI, Myria	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BOUTAYEB, Halim	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CRETU, Ana-Maria	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DANKOVA, Natalia	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DAVOUST, Alan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EFTIMOV, Tinko	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EL GUEMHIOUI, Karim	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
KHOURY, Raphaël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
KORWIN-PAWLOWSKI, Michael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LAKHSSASSI, Ahmed	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LESAGE, Frédéric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LOGRIPPO, Luigi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MISSAOUI, Rokia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MOUDOUD, Hajar	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NGUENA TIMO, Omer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PELC, Andrzej	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REZKALLAH, Miloud	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ST-ONGE, Étienne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TAHERI, Shamsodin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TAJEUNA, Etienne Gael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TALBI, Larbi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE			
CHENARD, Pascale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Arrive à 13 h 44

Quitte à 14 h 35

Le président d'assemblée, Omer Landry Nguena Timo, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 31.

Les 40 ans de service d'Andrzej Pelc est souligné et applaudi.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Rokia Missaoui, appuyé par Andrzej Pelc, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal
 - 2.1. Adoption du procès-verbal de la 356e assemblée départementale ordinaire
3. Informations et questions
 - 3.1. Département
 - Évaluation des professeurs :
 - Automne 2025 : Kamel Adi, Tinko Eftimov et Rokia Missaoui (Déposer le dossier d'évaluation au plus tard le 1^{er} septembre 2025)
 - Hiver 2026 : Myria Bouhaddi et Étienne Tajeuna (Déposer le dossier d'évaluation au plus tard le 1^{er} février 2026)
 - À consulter : Critères et procédures évaluation des professeurs 2025-2026
 - 3.2. Module de l'informatique (Gatineau et Saint-Jérôme) et Module de l'ingénierie
 - 3.3. Programmes de 2^e et 3^e cycles
 4. Tâches d'enseignement 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026
 - 4.1. Adoption de la résolution INF3649
 5. Comités départementaux
 - 5.1. Adoption de la résolution INF3650
 6. Critères d'octroi d'aide à la correction
 - 6.1. Adoption de la résolution INF3651
 7. Octroi du statut de professeur associé – Ali, Mohamed
 - 7.1. Adoption de la résolution INF3652
 8. Varia
 - 8.1. Postes de suppléants
 - 8.2. Utilisation des équipements achetés pour l'enseignement dans les projets des étudiants gradués
 - 8.3. 2^e Rappel : Statut de professeurs associés échus au 30 avril 2025 : Adel Abusitta, Fayed Hyjazie et Jamal Zaid.

- 8.4. 2^e Rappel : Demande de perfectionnement de courte durée 2025-2026.
- 8.5. Date de la prochaine réunion de l'assemblée : mercredi 17 septembre 2025 sous la présidence d'Andrzej Pelc.

9. Levée de la séance

2. Procès-verbal

Sur proposition d'Hajar Moudoud, appuyé par Etienne St-Onge, le procès-verbal de la 356e réunion ordinaire de l'assemblée départementale est adopté à l'unanimité.

3. Informations et questions

3.1. Département (Directeur)

On prépare actuellement la programmation et le budget des activités du département. Les propositions ont été récupérées et seront soumises au VRER.

Le directeur remercie Omer d'avoir accepté de prendre temporairement le poste de directeur par intérim du module d'informatique à Gatineau. Toutefois Omer fait appel aux professeurs afin de susciter leur intérêt de prendre le relais dans ce rôle.

3.2 Module de l'informatique et Module de l'ingénierie

Informatique, Gatineau (Directeur de module)

31 admis locaux au régime locaux. Régime Coopératif 36 admis locaux. Aucune information concernant les admissions internationales.

Informatique, Saint-Jérôme (Co-directeur de module)

5 inscrits locaux au régime régulier. La tendance se maintient par rapport aux années précédentes.

Ingénierie, Gatineau (Directeur de module)

Aucune information à partager.

3.3 Programmes de 2^e et 3^e cycles

2^e cycle (Responsable du 2^e cycle)

Aucune information à partager.

3^e cycle (Responsable du 3^e cycle)

Aucune information à partager.

4. Tâches d'enseignement 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026

4.1 Adoption de la résolution INF3649

Concernant l'adoption des tableaux individuels des tâches d'enseignement des professeur.es pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 357^e réunion ordinaire tenue à Gatineau, le lundi 23 juin 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

- ATTENDU** L'article 10.11 de la convention collective en vigueur pour la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2026 ;
- ATTENDU** L'offre de cours pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 ;
- ATTENDU** Les tâches d'enseignement des professeur.es pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;
- ATTENDU** Les discussions en séance ;

Proposé par : Andrzej Pelc
Appuyé par : Nadia Baaziz

IL EST RÉSOLU DE RECOMMANDER au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite d'approuver les tableaux individuels des tâches d'enseignement des professeurs.e.s du Département d'informatique et d'ingénierie pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Comités départementaux

5.1 Adoption de la résolution INF3650

Concernant la composition des comités départementaux et la nomination des responsables de dossiers

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 357^e réunion ordinaire tenue à Gatineau, le lundi 23 juin 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

- ATTENDU** Les mises en nomination pour le Comité d'évaluation ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le Comité de laboratoire ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le responsable de la bibliothèque ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le délégué syndical ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le Comité de programmes de deuxième cycle;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le Comité de programme de Doctorat en sciences et technologies de l'information ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le Comité de promotion de programmes de 1^{er} cycle ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le Comité de promotion de programmes de cycles supérieurs ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le Comité de sélection des charges de cours sous la clause 9.02 ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour le Comité des qualités requises des diplômés en génie (QRDG) ;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour les membres du Conseil du Module de l'informatique;
- ATTENDU** Les mises en nomination pour les membres du Conseil du Module de l'ingénierie;

- ATTENDU** La mise en nomination pour le responsable de l'IGEE à l'UQO;
ATTENDU Les discussions en séance;

Proposé par : Ahmed Lakhssassi

Appuyée par : Rokia Missaoui

IL EST RÉSOLU D'APPROUVER les nominations telles que présentées à l'annexe ci-jointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Critères d'octroi d'aide à la correction

Ilham suggère de bien étudier la situation des grands groupes, afin d'ouvrir des groupes plutôt que d'avoir des groupes à proportions plus grandes. Elle souligne que les délais de correction devraient aussi être considérés dans l'octroi d'aide à la correction des grands groupes. Elle souligne aussi que les groupes de grande taille peut être un facteur qui affecte la qualité de l'enseignement.

Alan soulève que, de son point de vue, le fait d'enseigner à un grand groupe est plus efficace que d'offrir le cours deux fois pour le même nombre d'étudiants. Ainsi, le nombre de copies à corriger est le même, mais le cours n'est offert qu'une fois. Il reste donc plus de temps disponible pour corriger.

6.1 Adoption de la résolution INF3651

Concernant les critères d'octroi d'heures d'aide à la correction pour les cours ayant des séances de travaux pratiques ou dirigés

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 357^e réunion ordinaire tenue à Gatineau, le lundi 23 juin 2025 à 13 h 30 par visioconférence Zoom.

- ATTENDU** l'article 10.13 de la convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ;
ATTENDU que dans le mouvement de personnel et de changement de direction se perdent aussi parfois les critères d'octroi d'heures de correction pour les cours en informatique et en génie ;
ATTENDU que le génie est soumis à une règle du BCAPG obligeant la ressource à fournir les copies corrigées des étudiants avec les mesures de qualité utilisées et la fiche d'évaluation ;
ATTENDU les budgets octroyés et disponibles ;
ATTENDU les discussions en séance ;

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER les critères suivants pour l'octroi d'heures d'aide à la correction des travaux :

- 1. Travaux pratiques (TP) pondérés au 1^{er} cycle** : Octroyer 1 heure de correction par étudiant jusqu'à un maximum de 10 heures. Le plan de cours doit indiquer clairement que les TP sont pondérés à 20% ou plus dans l'évaluation.

2. **Cours de 1^{er} cycle avec TP ou TD :** Les cours avec séances de TP ou TD auront droit à 1 heure de correction par étudiant à partir de 40 étudiants inscrits, selon la formule suivante :

Nb heures à octroyer = Nb étud. inscrits – (Prop. tâche X 40)

Ex : 140 étud. – (2 X 40) = 60 heures

Groupes de grande taille selon la Convention collective en vigueur:

De 71 à 90 étud. : 1,25 cours de trois (3) crédits;
De 91 à 110 étud. : 1,5 cours de trois (3) crédits;
De 111 à 130 étud. : 1,75 cours de trois (3) crédits;
De 131 à 150 étud. : 2 cours de trois (3) crédits;
de 151 à 170 étud. : 2,25 cours de trois (3) crédits;
de 171 à 190 étud. : 2,5 cours de trois (3) crédits;
de 191 à 210 étud. : 2,75 cours de trois (3) crédits;
de 211 à 240 étud. : 3 cours de trois (3) crédits;

3. **Cours de 2^e cycle :** Octroyer 1 heure de correction par étudiant à partir de 35 étudiants (considéré « grand groupe » selon la convention collective).
4. **Cours de 3^e cycle :** Octroyer 1 heure de correction par étudiant à partir de 15 étudiants (considéré « grand groupe » selon la convention collective).

Note 1 : les cours avec séances d'exercices ne donnent pas droit à des heures d'aide à la correction.

Note 2 : Les critères 1 et 2 ne peuvent pas être combinés pour un même cours.

Proposé par : Etienne St-Onge

Appuyé par : Ahmed Lakhssassi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Octroi du statut de professeur associé – Ali, Mohamed

7.1 Adoption de la résolution INF3652

Concernant l'octroi du statut de professeur associé à monsieur Ali, Mohamed pour une période de trois (3) ans.

Adoptée par l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa 357^e réunion ordinaire tenue à Gatineau, le lundi 23 juin 2025 à 13h30 par visioconférence Zoom.

ATTENDU La demande adressée par monsieur Ali, Mohamed au Département d'informatique et d'ingénierie ;

ATTENDU La clause 1.13 de la convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ;

- ATTENDU** Les intérêts d'enseignement et de recherche du Département d'informatique et d'ingénierie ;
ATTENDU La collaboration de monsieur Ali, Mohamed avec le professeur Larbi Talbi ;
ATTENDU Les discussions en séance ;

Proposé par : Larbi Talbi
Appuyé par : Andrzej Pelc

IL EST RÉSOLU DE RECOMMANDER au Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite, d'approuver l'octroi du statut de professeur associé à monsieur Ali, Mohamed pour une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Varia

9.1. Postes de suppléants vacants

Deux (2) des quatre (4) professeurs suppléants ont obtenu des postes de professeurs réguliers. Etienne St-Onge suggère de faire la demande pour combler ces deux postes de professeurs suppléants qui sont maintenant vacants, d'autant plus qu'Omer assume temporairement le rôle du directeur de module d'informatique à Gatineau. Ahmed précise que la demande doit être faite pour l'année à venir. Omer suggère de demander un professeur régulier à St-Jérôme pour combler le besoin d'enseignement.

9.2. Utilisation des équipements achetés pour l'enseignement dans les projets des étudiants gradués.

Il est suggéré de permettre aux étudiants d'utiliser le matériel initialement acheté pour l'enseignement, pour leurs recherches. Le matériel ne peut toutefois pas être déplacé et doit rester accessible pour les enseignements. Omer suggère que le professeur fasse une déclaration pour préciser que l'étudiant ne fait pas parti de son projet mais qu'il nécessite d'utiliser le matériel. Larbi soulève que cette demande implique aussi les services des employés de laboratoire et qu'il faut éclaircir la limite acceptable d'accèsibilité aux ressources de laboratoire.

9.3. 2^e Rappel : Statut de professeurs associés échus au 30 avril 2025 : Adel Abusitta, Favez Hyjazie et Jamal Zaid.

9.4. 2^e Rappel : Demande de perfectionnement de courte durée 2025-2026.

9.5. Date de la prochaine réunion de l'assemblée : mercredi 17 septembre 2025 sous la présidence d'Andrzej Pelc.

4. Levée de la séance

Sur proposition de Nadia Baaziz, appuyée par Andrzej Pelc la levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité à 14 h 50.



Omer Landry Nguena Timo, président
Département d'informatique et d'ingénierie